



MAISON
DE
L'ARTISAN



N° 1808 - 30/11/2023

www.maisondelartisan.fr

Retour sur l'Assemblée Générale Statutaire CAPEB 66

Lundi 06 novembre dernier, la CAPEB a tenu son assemblée générale annuelle, en présence de son commissaire aux comptes.

Après une présentation du rapport moral, et du bilan financier, l'Assemblée Générale a validé les rapports et compte rendus présentés. Le Conseil d'Administration a été renouvelé, avec quelques nouveaux élus qui viennent renforcer les effectifs. 18 élus composent ainsi le nouveau Conseil d'Administration.

S'en est suivie une réunion du C.A qui a procédé à l'élection du bureau, dont voici la répartition des postes ci-dessous.

Félicitations à :

Jean Philippe Jacquemet, Peintre, réélu Président pour un second mandat de trois ans.

Laurent Plo, Electricien, réélu en tant que Vice-Président

Robert Massuet, Menuisier, Secrétaire

David Dubourgoux, Frigoriste, Secrétaire adjoint

Dominique Chanteau, Plombier chauffagiste, réélu Trésorier

Sébastien Régnier, Electricien, Trésorier adjoint.

Salon de la couture 2023 : Une 4^{ème} édition exubérante

Les 18 et 19 novembre derniers se déroulait la 4^{ème} édition du Salon de la Couture à Ille sur Têt.

Cette année encore, l'Union Nationale Artisanale de la Couture et des Activités Connexes (UNACAC66) nous a émerveillés avec son salon mettant en lumière tous les métiers de la couture.

Point d'orgue de la manifestation, le grand défilé du samedi après-midi où une cinquantaine de mannequins a défilé devant un public très nombreux. Des hommes, des femmes, de toutes les morphologies, de tous les âges, et pas mal d'exubérance aussi, avec un défilé de drags vertigineux.

Et s'il fallait une preuve du talent protéiforme de nos couturières, quelques chiens ont également eu droit à des tenues haute couture et à un défilé de stars.

Le jury composé de professionnels de la mode a dû couronner une lauréate. Mission compliquée tant le niveau était relevé. C'est finalement Leïla Ramoul, dirigeante de Wear Lamour à Ille sur têt qui remporte la distinction.

Entre le défilé et les ateliers proposés durant tout le week-end, les 1000 visiteurs ont découvert et même pratiqué un peu de ce qui fait la richesse des métiers de la couture.

En attendant un salon 2024 qu'on nous annonce encore plus haut en couleurs, les organisateurs tiennent à remercier leurs partenaires : la Banque Populaire du Sud, la Socama du Sud, la Maison de l'Artisan, la Mairie d'Ille sur Têt, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, France Bleu Roussillon et les Catalans du Désert.





Protocole d'accord du 10 novembre 2023 relatif à l'assurance chômage

Le protocole d'accord, soumis à la signature des organisations représentatives de salariés et d'employeurs participant à la négociation, devrait être conclu. Les modalités détaillées de l'accord signé par les organisations seront ensuite précisées dans la convention d'assurance chômage, laquelle sera soumise à l'agrément de la Première ministre.

Les dispositions principales de l'accord sont les suivantes :

- Évolution de la condition minimale d'affiliation (108 jours travaillés) pour les primo-entrants sur le marché du travail ou pour les salariés en contrats saisonniers
- Suppression de la contribution exceptionnelle temporaire (0,05 %)
- Ajustement du dispositif de bonus-malus par avenant technique à la convention d'assurance chômage (révision du périmètre des fins de contrat de travail prises en compte, ajustement du périmètre de comparaison des taux de séparation au sein des secteurs concernés, adaptation de la formule de calcul...)
- Ajustement des règles d'indemnisation pour améliorer le taux d'emploi des seniors (par voie d'avenant)
- Mensualisation du versement de l'allocation de retour à l'emploi

Le protocole d'accord, conclu pour une durée de 48 mois, s'appliquerait aux salariés involontairement privés d'emploi dont la date de fin de contrat intervient à compter du 1er janvier 2024 (s'agissant des procédures de licenciement économique, la date d'engagement de la procédure doit intervenir à compter du 1^{er} janvier 2024).

Se grouper facilement sans solidarité avec le GME 3 Clics

La CAPEB a lancé une toute nouvelle application « GME 3 Clics » destinée à faciliter la prise de travaux en groupement momentané pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Chacun sait parfaitement que les petites entreprises rechignent à former des GME formalisés parce que la loi, telle qu'elle est écrite aujourd'hui, les oblige quasi systématiquement à être solidaires. Or, les entreprises artisanales n'ont pas du tout envie de prendre une autre responsabilité que la leur.

Faire sauter cette obligation de solidarité entre les entreprises est donc un objectif que la CAPEB poursuit depuis des mois. Elle a d'ailleurs rédigé une proposition de loi en ce sens, proposition de loi qui a obtenu le soutien de plusieurs députés et du Ministre de l'Écologie. Nous continuons à la pousser pour qu'elle finisse par être soutenue par un nombre suffisant de parlementaires, ce qui permettrait son adoption.

En attendant, la CAPEB vient de lancer une application, gratuite et prochainement accessible à tous via les stores habituels (Apple Store et Play Store) en vue de faciliter la constitution de groupements sans solidarité. L'appli permet aux entreprises qui souhaitent partager des marchés de le faire savoir en s'inscrivant sur un annuaire et en déposant ces marchés dans une bourse de marchés.

Elle comporte des contrats juridiques sécurisés et personnalisables de façon robotisée afin de simplifier ce volet juridique des groupements (convention de cotraitance et contrat de marchés privés de travaux avec le client).

Nous vous encourageons à découvrir ce nouvel outil pratique conçu pour et par des artisans !



Annonces Légales

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 Novembre 2021 du Ministère de la culture.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole

Tecnosud 2

66100 PERPIGNAN

SCI BELFOR 66

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL :

14 AVENUE DES PYRÉNÉES

66540 BAHO

827 815 317 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19.10.2023, les associés ont pris acte, de la démission de M. Pierre-Yves FORMENTI, de ses fonctions de cogérant de la société, à compter du 19.10.2023 minuit et ont nommé Mme Estelle SANCHEZ épouse BELZUNCE demeurant à BAHO (66540) 14 Avenue des Pyrénées, en qualité de cogérante de la société, à compter du 20.10.2023, date de réalisation de la condition suspensive (cession de parts sociales).

La gérance.

s e i d o

AVOCATS

1065 Avenue Eole

Tecnosud 2

66100 PERPIGNAN

AU BON ACCUEIL

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL DE 10 000 €

SIÈGE SOCIAL : 45 RUE JOLIOT CURIE

66650 BANYULS SUR MER

789 280 047 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31.10.2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 124 000 €, par compensation de créances et de le réduire de 131 824 €, pour absorption de pertes, ramenant ainsi le capital initial de 10 000 € à 2 176 €. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La gérance.



ANNONCES LÉGALES



**PUBLIEZ VOTRE ANNONCE
04 68 34 59 34**

LE 7 ET 12

DÉCEMBRE 2023

DE 10H À 12H



Atelier conseil :

INFORMATIQUE, SÉCURITÉ
ET MOTS DE PASSE

Atelier informatique et sécurité artisans

Deux sessions pratiques sont proposées par notre partenaire ARTTECH Services les 7 et 12 décembre 2023 de 10h à 12h.

Ouvert à tous les adhérents de la Maison de l'Artisan !

Inscriptions auprès de Cécile 06.67.94.32.05 ou par mail : cecile.bellemain@capeb66.fr

L'annonce parue le 18/05/2023 n°1781 concernant l'entrepreneur individuel Madame Patricia ROCA épouse BARRAL, est rectifiée en partie comme suit :
Ancienne parution : un fonds de commerce de restauration traditionnelle, sis et exploité 12 Promenade de la côte Vermeille, 66140 CANET EN ROUSSILLON, moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20 000 €).
Parution rectifiée : un fonds de commerce de restauration traditionnelle, sis et exploité 12 Promenade de la côte Radieuse, 66140 CANET EN ROUSSILLON, moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20 000 €).

Pour avis.



La caution
des professionnels

BANQUE POPULAIRE
DU SUD



PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté
MUTUELLE



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

MAISON
DE
L'ARTISAN



Réunions des Femmes de l'Artisanat du Bâtiment

La CAPEB organise un rendez-vous spécial «Femmes du Bâtiment» le 08 décembre à partir de 9h.

Un moment d'échanges pour apprendre à se connaître et identifier les besoins et les attentes, pour vous aider dans votre rôle clé au sein d'une entreprise du bâtiment.

Pour plus d'informations :

Contactez-nous et inscrivez-vous au 06.67.94.32.05

COMMISSION

**DES FEMMES
DE L'ARTISANAT DU
BÂTIMENT**

**LE 8 DÉCEMBRE,
À 9H00**



Les métiers du bâtiment
se conjuguent aussi
au féminin.
Rejoignez le mouvement !
#ArtisanatDuBatiment
#JourneeDesDroitsDesFemmes



35 RUE DE CERDAGNE À PERPIGNAN



Petites Annonces

APPRENTISSAGE

→ JF titulaire CAP Chocolatier Confiseur, suite à désistement de sont maître d'apprentissage cherche BTM Pâtisserie. Tél : 07.86.64.9662

→ JF 19 ans, sérieuse et motivée, recherche maître d'apprentissage pour préparer un contrat d'alternance en CAP Art et Techniques de la Bijouterie-Joailleurie à Nîmes.
Contact : 06 10 99 55 12.

→ JH 22 ans, sérieux et très motivé recherche maître d'apprentissage en plomberie chauffage pour préparer un CAP. Contact : 07 58 57 41 91

→ JH 16 ans CAP Boulanger en juin 2023, cherche maître d'apprentissage Pâtissier sur Perpignan / Cabestany
Contact : 06.16.18.43.80

EMPLOI

→ JH, dynamique, motivé et ponctuel avec 16 ans d'expérience recherche emploi dans le bâtiment : menuiserie, maçonnerie, électricité, pose clôture.
Contact : 07 74 62 96 54

VENTE / LOCATION

→ Loue dans belle commune de 7000 habitants, limitrophe de Perpignan, local vide de 94m² avec terrasse de 22m² et parking, pour boulangerie-pâtisserie-vente de pain.
Tél : 06 82 49 17 39

→ Vds fonds de commerce, Coiffure Homme - Barbier Cause départ à la retraite, tenu 40 ans. 21 m², deux postes de travail, ouvert à l'année. Situé sur une avenue passagère avec parking à 300 m de la plage dans la première station balnéaire du Roussillon.
Prix du fonds : 48 000€
Loyer mensuel : 700€ hors charges
Tel : 06 86 94 54 96

→ Vds salon de coiffure mixte à Estagel cause retraite. Bien situé centre village. Salon 25 m² +dépendance 35m².
Tél : 06 32 18 88 40.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0623G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023

Tirage : 2000 exemplaires